ABC ETANCHEITE
Société par actions simplifiée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 14 avenue de la Gardette,
33310 LORMONT
834 363 475 RCS BORDEAUX

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 18 NOVEMBRE 2024

L'an 2024,
Le 18 novembre,
A 10 heures,

Monsieur Mustafa DEMIRAGAC, demeurant 14 avenue de la Gardette, 33310 LORMONT,

Associé Unique de la société ABC ETANCHEITE,

A pris les décisions suivantes relatives :
- au transfert du siège social et à la modification corrélative de l'article 4 des statuts,
- aux pouvoirs à conférer en vue des formalités.

PREMIERE DÉCISION

Monsieur Mustafa DEMIRAGAC, Associé Unique, décide de transférer le siège social du 14 avenue de la Gardette, 33310 LORMONT au 15 avenue de la Gardette 33310 LORMONT à compter du 18/11/2024 et, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL.

"Le siège social est fixé : 15 avenue de la Gardette 33310 LORMONT".

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associé Unique
Mustafa DEMIRAGAC

Signé par Mustafa DEMIRAGAC
Le 22/01/25

ID: tx_AVBMPmazxrBw

Signed with
Universign